



## PRÉFET DE L'AUDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Conformément à l'article L.123-6 du code de l'environnement sur la commune de Montréal, portant sur :

- la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société Les Sablières de Bram relative au renouvellement de l'autorisation d'exploiter et l'extension d'une carrière alluvionnaire située sur le territoire de la commune de Montréal aux lieux-dits « Pigné », « Guilhermis » et « Rigaud ».
- la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Montréal

Une enquête publique unique sur les projets susvisés, d'une durée de 32 jours, est prescrite **du vendredi 4 septembre au lundi 5 octobre 2026 inclus.**

Les projets portent sur le renouvellement de l'autorisation d'exploiter et l'extension d'une carrière alluvionnaire sur le territoire de la commune de Montréal, située aux lieux-dits « Pigné », « Guilhermis » et « Rigaud », 11290 Montréal, présentée par la SAS Les Sablières de Bram et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Montréal.

La durée sollicitée pour le renouvellement de l'exploitation de la carrière est de 18 ans (dont 11 ans pour l'extraction du gisement et la remise en état coordonnée à l'avancement par remblai et 7 ans uniquement dédiés à la fin des travaux de remise en état du site par remblai), pour une production annuelle moyenne de 135 000 tonnes et une production totale évaluée à 1 418 000 tonnes.

La présente demande d'autorisation concerne un périmètre d'autorisation total de 60,4 ha dont 34 ha en extraction.

Le Préfet de l'Aude est l'autorité compétente pour prendre la décision requise au titre du Code de l'environnement. Il statuera par arrêté portant autorisation environnementale assorti de prescriptions ou par arrêté de refus. La proposition de mise en compatibilité du plan éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire est approuvée par délibération du conseil municipal. A défaut de délibération dans un délai de deux mois à compter de la réception par la commune de l'avis du commissaire enquêteur, la mise en compatibilité est approuvée par arrêté préfectoral.

Monsieur Jean-Luc ROUX, inspecteur divisionnaire des Finances Publiques, en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Edmond DE CHIVRE, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par décision du 09 juin 2026 de Madame la Présidente du tribunal administratif de Montpellier.

La commune de Montréal est désignée siège de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi qu'un registre unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mises à disposition du public à la mairie de Montréal. Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :  
<https://www.registre-dematerialise.fr/7504>

- à partir du site internet des services de l'État dans l'Aude, au lien suivant :  
<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-foret-chasse-risques-naturels-technologiques/Plans-et-projets-d-aménagement-susceptibles-d'impacter-l'environnement/Installations-classees-pour-la-protection-de-l'environnement-ICPE/Les-dossiers-ICPE-complets-a-consulter/Les-Carrieres/Enquete-publique-unique-Les-Sablieres-de-Bram-et-la-modification-du-PLU-a-Montreal>
- sur un poste informatique dédié à l'enquête publique, accessible gratuitement à la mairie de Montréal aux jours et heures d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions du public sur ce projet peuvent être consignées par voie électronique :

- sur le registre d'enquête dématérialisé accessible au lien suivant :  
<https://www.registre-dematerialise.fr/7504>
- par courriel à l'adresse suivante :  
[enquete-publique-7504@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-7504@registre-dematerialise.fr)

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête :

- par courrier à la mairie de Montréal – rue de la Mairie (11 290 MONTRÉAL) – à l'attention de Monsieur Jean-Luc ROUX, commissaire enquêteur.

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à disposition au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

**Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.**

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Les communes concernées sont :

- Montréal, Bram, Alzonne, Raissac sur Lampy, Saint-Martin-le-Vieil et Villeshiscle

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la Mairie de Montréal - rue de la Mairie (11290) les :

|   |                                  |                         |
|---|----------------------------------|-------------------------|
| → | <b>vendredi 4 septembre 2026</b> | <b>de 9h00 à 12h00</b>  |
| → | <b>mardi 15 septembre 2026</b>   | <b>de 9h00 à 12h00</b>  |
| → | <b>jeudi 24 septembre 2026</b>   | <b>de 9h00 à 12h00</b>  |
| → | <b>lundi 5 octobre 2026</b>      | <b>de 14h00 à 17h00</b> |

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Montréal, à la préfecture de l'Aude (Direction du Pilotage des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture et sur internet à l'adresse suivante:

<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-foret-chasse-risques-naturels-technologiques/Plans-et-projets-d-aménagement-susceptibles-d'impacter-l'environnement/Installations-classees-pour-la-protection-de-l'environnement-ICPE/Les-dossiers-ICPE-complets-a-consulter/Les-Carrieres/Enquete-publique-unique-Les-Sablieres-de-Bram-et-la-modification-du-PLU-a-Montreal>

à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La personne responsable du projet est :

- Monsieur Lionel BERNARD, responsable projet : 04 90 91 60 00 – courriel : [lbernard@nge.fr](mailto:lbernard@nge.fr) ou en cas d'absence Monsieur Jean-Pierre BACCHIOLELLI, courriel : [jpbacchiolelli@nge.fr](mailto:jpbacchiolelli@nge.fr)  
Adresse postale : Société Les Sablières de Bram – lieu-dit « Pigné » - 11290 Montréal

Toutes informations relatives au projet et à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme pourront leur être demandées.